



Résumé de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques de la République Centrafricaine 2023 – 2030

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)

novembre 2023



Introduction

En 2005, la République centrafricaine (RCA) a adopté sa Politique Nationale pour la Promotion de l'Équité et de l'Égalité et en 2016, elle a institué « la parité entre les hommes et les femmes dans les emplois publics, parapublics et privés, ainsi que les instances de prise de décisions » (loi n° 16.004). Ces engagements nationaux forts en faveur de l'égalité des genres doivent maintenant se concrétiser dans les politiques du pays, en particulier celles sur les changements climatiques. Ces efforts sont d'autant plus cruciaux que l'intégration du genre dans les politiques climatiques s'inscrit dans l'Accord de Paris, qui stipule que les parties doivent respecter, promouvoir et considérer l'égalité des genres lorsqu'elles mettent en œuvre des actions climatiques (Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, 2015) et qu'elle permet aux politiques climatiques d'obtenir de meilleurs résultats (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2022).

La RCA a déjà intégré ces questions dans la version révisée de sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN), où elle met de l'avant l'importance d'assurer « un accès équitable aux opportunités économiques entre genre » (Ministère de l'Environnement et du Développement durable, 2021). Le Plan National d'Adaptation (PNA) initial érige, quant à lui, la sensibilité au genre comme un de ses principes directeurs et propose quelques actions concrètes pour avancer l'intégration du genre dans les politiques et programmes d'adaptation au cours des prochaines années (Ministère de l'Environnement et du Développement durable, 2022). Cependant, malgré

des avancées institutionnelles, les inégalités de genre persistent et « les moyens déployés dans les programmes de promotion de la femme et les initiatives d'appui à l'intégration du genre dans les stratégies nationales et sectorielles n'ont pas toujours été à la dimension des résultats recherchés » (Ministère de la Promotion de la femme, de la Famille et de la Protection de l'enfant, ONU Femmes & Programme des Nations Unies pour le développement, 2021).

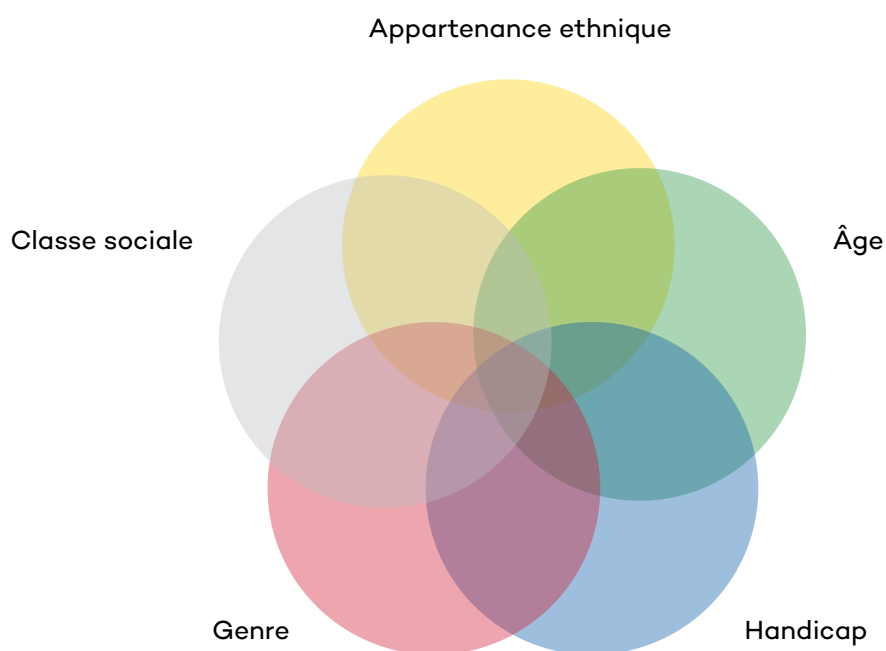
La Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques (SNGCC) a été développée pour pallier ces faiblesses et contribuer à accélérer la mise en œuvre des actions d'intégration du genre dans les politiques climatiques. Développée de manière participative, la SNGCC est le reflet des consultations organisées à Bangui, Boali et Mbaïki. Elle couvre la période de 2023 à 2030 et sera pilotée conjointement par la Coordination Nationale Climat (CNC) du ministère de l'Environnement et du Développement durable (MEDD) et la Direction Générale de la Promotion du Genre du ministère de la Promotion du genre, de la Protection de la femme, de la Famille et de l'Enfant (MPGPFFE), mais de nombreux acteurs et actrices doivent participer à sa mise en œuvre afin d'atteindre les résultats escomptés. Ce document présente la vision, les objectifs, les axes stratégiques, les actions prioritaires, les acteurs clés et les modalités de suivi, évaluation et apprentissage de la SNGCC. La Stratégie a été rédigée par la Dr Valérie Kouassi Konin et M. Boris Bemokolo.

Approche, vision, objectif et axes stratégiques

Comme le démontre la figure 1, les vulnérabilités aux changements climatiques ainsi que le niveau de capacités d'adaptation et l'accès aux solutions d'atténuation et d'adaptation sont exacerbés par les inégalités et processus de marginalisation liés au genre, mais aussi à d'autres facteurs comme le niveau de pauvreté, l'âge, l'appartenance ethnique, le handicap ou la religion (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2022 ; Dev & Manalo IV, 2023). Afin de prendre en compte l'ensemble de ces facteurs de discrimination, la SNGCC promeut une approche qui lie les questions de genre et d'inclusion sociale et permet à la fois de réduire les inégalités entre les hommes et les femmes et de prendre en compte les différences à l'intérieur de ces groupes. Cette approche reconnaît ainsi que certaines personnes peuvent subir plusieurs formes de discrimination simultanément et que les femmes ou les hommes ne forment pas un groupe homogène.

L'encadré 1 présente la vision, l'objectif principal et les cinq axes stratégiques de la SNGCC ainsi que quelques exemples d'indicateurs retenus dans la SNGCC complète. La RCA souhaite ainsi que d'ici 2030, l'approche genre et inclusion sociale soit institutionnalisée dans l'ensemble des politiques, programmes et projets d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques du pays afin d'atteindre des résultats durables, équitables et inclusifs.

Figure 1. Exemple de facteurs de discrimination pouvant se cumuler et influencer sur le niveau de vulnérabilité, de capacité d'adaptation et d'accès aux solutions d'atténuation



Source : Ministère de l'Environnement et du Développement durable, 2023.

Encadré 1. Vision, objectif principal, axes stratégiques et exemples d'activités issues de la SNGCC 2023 – 2030 de la RCA

Vision

D'ici 2030, l'approche genre et inclusion sociale est institutionnalisée dans l'ensemble des politiques, programmes et projets d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques en RCA afin d'atteindre des résultats durables, équitables et inclusifs.

Indicateurs

Nombre et pourcentage de projets intégrant un objectif lié à l'inclusion sociale ou à l'égalité des genres; nombre de stratégies ou lois climatiques qui prennent en compte le genre et l'inclusion sociale.

Objectif principal

Promouvoir de manière efficace et effective la prise en compte de l'approche genre et inclusion sociale dans toute action climatique de la RCA par l'implication des hommes, des femmes et des groupes vulnérables et par la réduction de toutes sortes d'inégalités dans leurs rapports et les activités au niveau de l'adaptation et de l'atténuation, et ce de manière durable.

Indicateur

Nombre d'organisations de femmes, de jeunes, de personnes handicapées et d'autochtones consultées lors de la planification ou de la mise en oeuvre des projets et programmes en lien avec la CDN et le PNA.



AXE 1 : Gouvernance, coordination et financement climatique

Renforcer le cadre institutionnel et mobiliser les financements permettant de prendre en compte le genre et l'inclusion sociale dans toute action climatique.

Indicateurs

Nombre et pourcentage de personnes compétentes sur les questions de genre à la CNC.

Instance de coordination genre et climat effective.



AXE 2 : Actions spécifiques aux secteurs prioritaires de la lutte contre les changements climatiques

Intégrer l'approche égalité des genres et inclusion sociale (EGIS) dans la conception, la mise en œuvre et le suivi, l'évaluation et l'apprentissage des programmes et projets d'adaptation et d'atténuation des secteurs prioritaires.

Indicateur

Nombre de femmes et d'hommes qui mettent en place ou bénéficient des techniques d'adaptation aux changements climatiques.



AXE 3 : Renforcement des capacités et transferts de connaissance

Renforcer les capacités des diverses parties prenantes sur les approches pour l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques qui répondent aux questions de genre et d'inclusion sociale.

Indicateur

Nombre et pourcentage de points focaux genre sectoriels formés et compétents sur les questions des changements climatiques.



AXE 4 : Information, sensibilisation et communication

Améliorer les connaissances et la compréhension des liens entre le genre et les changements climatiques de l'ensemble des parties prenantes afin de leur faire prendre conscience des impacts des changements climatiques et des capacités différenciées, mais aussi de l'importance de la prise en compte du genre et du leadership des femmes et des personnes vulnérables dans l'ensemble des politiques, stratégies et programmes d'atténuation et d'adaptation.

Indicateur

Nombre de projets et initiatives ayant utilisé les données issues d'une analyse de genre (primaire ou secondaire) pour informer leur mise en œuvre.



AXE 5 : Autonomisation et leadership climatique des femmes et des groupes vulnérables dans un environnement sécurisé

Soutenir l'autonomisation et le leadership des femmes, des jeunes filles, des populations autochtones et des autres groupes vulnérables dans la lutte contre les changements climatiques.

Indicateur

Nombre d'hommes, de femmes, de jeunes et de populations autochtones impliqués dans la gestion et la conservation des ressources naturelles (eau, forêts).

Source : Ministère de l'Environnement et du Développement durable, 2023.

Actions prioritaires

Cent douze actions ont été identifiées dans la SNGCC complète. Les participants et participantes à l'atelier de validation ont priorisé les 31 activités suivantes pour un montant total de 575 000 USD.

Tableau 1. Activités prioritaires de la SNGCC de la RCA. Source : Ministère de l'Environnement et du Développement durable, 2023

Objectifs		Activités
Renforcer la coordination entre les acteurs travaillant dans le domaine du genre et des changements climatiques	1	Signature d'un accord entre le MPGPFFE et le MEDD.
	2	Mise en place officielle des points focaux genre et changements climatiques dans chaque ministère.
	3	Création d'un réseau multiacteurs et multisectoriel sur le genre, l'inclusion sociale et les changements climatiques qui inclut les acteurs institutionnels, dont les points focaux genre et les acteurs de la société civile, et particulièrement les associations féminines, les peuples autochtones et les acteurs travaillant plus largement sur les questions d'EGIS.
	4	Création d'un vivier d'expert.e.s en EGIS et changements climatiques. Renforcer leurs capacités sur les techniques de formation et d'évaluation des besoins en formation. Les accompagner pour organiser à leur tour plusieurs formations sur le genre et les changements climatiques.
	5	Création, diffusion et utilisation d'une base de données d'expert.e.s en genre pour faciliter le recrutement d'expert.e.s en genre et changements climatiques dans les projets.
	6	Création de partenariats stratégiques avec les institutions locales et internationales expérimentées dans les pratiques liées au genre et aux changements climatiques.
Créer un cadre juridique favorable au genre et aux changements climatiques	7	Faire un plaidoyer pour l'existence d'une loi sur le genre et les changements climatiques.
	8	Élaborer et adopter une approche fondée sur l'égalité des genres, l'inclusion sociale et les changements climatiques au niveau national.
	9	Faire un plaidoyer pour l'aboutissement du processus de la loi-cadre sur le foncier avec l'organisation d'un atelier de validation au préalable.

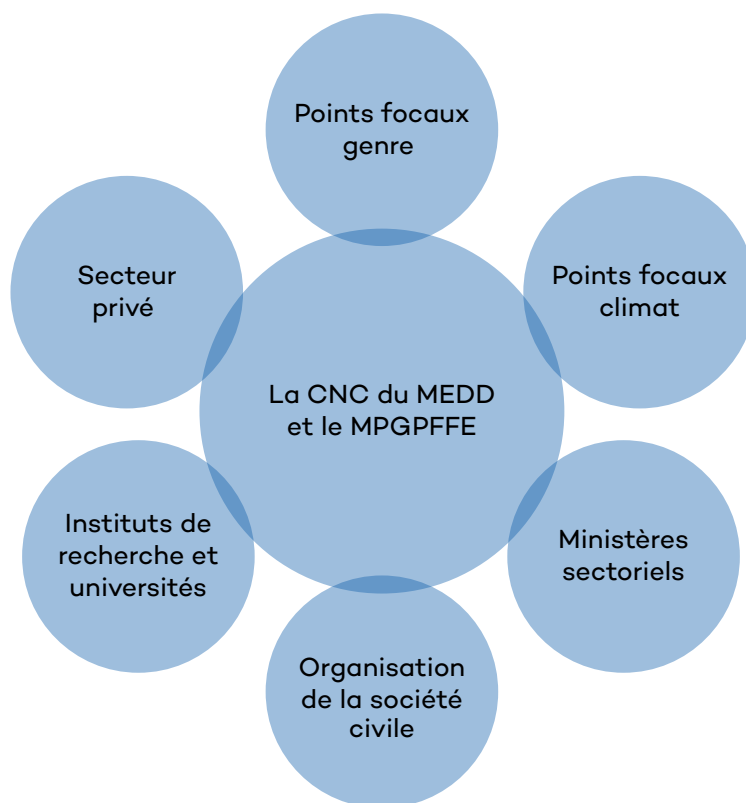
Objectifs		Activités
Former les acteurs clés en genre et en changements climatiques	10	Développer un programme de renforcement des capacités qui intègre les questions liées au genre et à la différenciation afin d'améliorer le savoir-faire technique dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des risques et de la vulnérabilité aux changements climatiques • Définition des options d'adaptation • Chiffrage des options d'adaptation • Intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification du développement et les processus budgétaires
	11	Renforcer les capacités des enseignants-chercheurs dans le domaine des changements climatiques et l'aspect genre.
	12	Former les acteurs clés sur l'incorporation du genre dans les politiques sectorielles, territoriales et institutionnelles en lien avec les changements climatiques.
	13	Former les journalistes aux questions de genre et de changements climatiques et à la rédaction d'articles prenant en compte l'approche genre.
Sensibiliser les communautés sur les thématiques en lien avec le genre et les changements climatiques	14	Faciliter l'organisation des femmes et groupes vulnérables en Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit pour renforcer leur autonomie et leurs capacités d'adaptation aux effets des changements climatiques.
	15	Organiser des campagnes de communication et d'information sur les liens entre le genre, les déchets et les changements climatiques.
	16	Organiser des campagnes de sensibilisation et vulgarisation sur les lois et stratégies sur le genre et les changements climatiques.
	17	Organiser des campagnes de communication et d'information sur le genre, les énergies fossiles et renouvelables, les foyers améliorés et les autres équipements économes en énergie.
	18	Organiser des campagnes de sensibilisation sur la santé, le genre et les changements climatiques.
	19	Sensibilisation des décideurs, leaders religieux et acteurs communautaires sur le genre et les changements climatiques.
Mener des études sur la thématique du genre et des changements climatiques	20	Mener un audit EGIS et climat des ministères techniques prioritaires.
	21	Créer une base de données désagrégées par sexe axée sur le genre et les changements climatiques, actualisée annuellement, qui inclut des données pour chaque secteur ainsi que les domaines dans lesquels s'investissent particulièrement les femmes et les jeunes.
	22	Créer une base de données des personnes vulnérables afin de mener une action commune et concise pour faciliter leur adaptation.

Objectifs		Activités
	23	Faire un diagnostic national sur les barrières qui limitent l'accès des femmes, des hommes et des personnes vulnérables aux ressources naturelles et leur participation dans la gestion de ces ressources.
	24	Développer un système d'alerte précoce sensible au genre, c'est-à-dire qui prend en compte les savoirs locaux et répond aux besoins de tous et toutes, et dont les messages sont compréhensibles et utiles pour tous et toutes.
	25	Faire un recensement des hommes et des femmes dans l'agriculture et l'élevage afin de mieux gérer les impacts des changements climatiques sur leurs activités.
Promouvoir la budgétisation sensible au genre dans le financement climatique	26	Promouvoir l'usage des foyers améliorés dans les ménages.
	27	Renforcer les capacités des organisations nationales de femmes à accéder aux financements climatiques.
	28	Soutenir financièrement les associations de femmes qui œuvrent dans la foresterie (déforestation, protection des forêts, agroforesterie) à l'aide de subventions ou bourses d'études.
	29	Fournir les moyens logistiques au MPFFPE et au MEDD leur permettant de mettre en œuvre et de suivre les activités énumérées dans ce plan stratégique.
Faire un suivi-évaluation	30	Évaluer les connaissances et compétences des personnes suivantes afin de développer le plan de formation: <ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs du genre et de l'inclusion sociale sur les changements climatiques • Les acteurs des changements climatiques sur le genre et l'inclusion sociale • Les acteurs sectoriels sur les deux thématiques
	31	Tenir une réunion annuelle du réseau où chaque membre présentera son bilan en matière de genre et de changements climatiques.

Acteurs clés pour la mise en œuvre et le suivi de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques

L'ensemble des acteurs présentés dans la figure 3 ont un rôle à jouer dans la mise en œuvre de la SNGCC. Le MEDD et le MPGPFFE doivent en particulier jouer un rôle moteur dans la mise en œuvre de la Stratégie afin de sensibiliser, former et entraîner avec eux l'ensemble des acteurs et actrices, mettre en place et animer la plateforme multiacteurs et coordonner les différentes activités et veiller à leur cohérence. Ils doivent aussi établir et proposer une approche harmonisée sur les questions de genre et d'inclusion sociale ainsi que des standards et outils pour en faciliter l'intégration dans les actions climatiques.

Figure 3. Acteurs clés de la SNGCC



Source : Ministère de l'Environnement et du Développement durable, 2023.

Suivi-évaluation-apprentissage

Le MEDD et le MPGPFFE assumeront conjointement le suivi et l'évaluation de la Stratégie. Un suivi semestriel interne des activités est prévu afin de suivre les avancées en termes de mise en œuvre des activités. Une réunion des différentes parties prenantes sera à prévoir au minimum une fois par an pour discuter de ces avancées et des leçons apprises, définir les priorités pour l'année à venir et mettre à jour le plan d'action en fonction des éléments dont les participants et participantes ont discuté.

Une évaluation externe de la Stratégie à mi-parcours sera à prévoir pour évaluer les progrès faits ainsi que la pertinence et la cohérence de la Stratégie. Ce point à mi-parcours devra permettre d'informer le PNA 2 prévu en 2026 et mettre à jour le plan d'action de la Stratégie.

Une évaluation externe finale sera à prévoir en 2029 – 2030 à la fin de la période de mise en œuvre.

Vingt-huit indicateurs globaux ont été définis pour permettre d'évaluer les changements apportés grâce à la mise en œuvre des actions identifiées. Ils permettront en particulier d'évaluer si les initiatives d'adaptation ont pu bénéficier équitablement aux hommes et aux femmes, le niveau de participation des femmes et autres groupes vulnérables dans la conception, planification et mise en œuvre des initiatives de la CDN et du PNA, le niveau de sensibilité au genre des processus de passation de marché et, enfin, l'amélioration du cadre institutionnel pour la prise en compte du genre dans les actions sur le climat.

Conclusion

La mise en œuvre de la SNGCC de la RCA est un outil de réduction des inégalités de genre, mais aussi d'institutionnalisation du genre dans le domaine des changements climatiques. La prise en compte du genre et des besoins et capacités des différents groupes, surtout les personnes les plus vulnérables, favorisera une action inclusive et participative et permettra d'obtenir de meilleurs résultats pour l'adaptation ainsi que pour la réduction des émissions.

Acronymes

CDN	Contribution Déterminée au niveau National
CNC	Coordination Nationale Climat
EGIS	Égalité des genres et inclusion sociale
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement durable
MPGPFFE	Ministère de la Promotion du genre, de la Protection de la femme, de la Famille et de l'Enfant
PNA	Plan National d'Adaptation
RCA	République centrafricaine
SNGCC	Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques

Références

- Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. (2015). *Décision 1/CP.21. Adoption de l'Accord de Paris*. Disponible sur <https://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fr/10a01f.pdf>
- Dev, D. S., & Manalo IV, J. A. (2023). Gender and adaptive capacity in climate change scholarship of developing countries. A systematic review of literature. *Climate and Development*. Disponible sur <https://doi.org/10.1080/17565529.2023.2166781>
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2022). *Summary for policymakers*. Disponible sur https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_SummaryForPolicymakers.pdf
- Ministère de la Promotion de la femme, de la Famille et de la Protection de l'enfant, ONU Femmes, & Programme des Nations Unies pour le développement. (2021). *Profil genre de la RCA*. Disponible sur <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/migration/cf/79e97ff2839400eb393b85a5a099a47d0bfec7cc4a5caf0812df29966c13741c.pdf>
- Ministère de l'Environnement et du Développement durable. (2021). *Contribution déterminée au niveau national (CDN). Version révisée*. Disponible sur <https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/CDN%20Revis%C3%A9e%20RCA.pdf>
- Ministère de l'Environnement et du Développement durable. (2022). *Plan national initial d'adaptation aux changements climatiques de la République centrafricaine*. Disponible sur <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/CAR-NAP-FR-web.pdf>
- Ministère de l'Environnement et du Développement durable (2023). *Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques (SNGCC-RCA)*. Disponible sur <https://napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2023/11/napgn-fr-2023-strategie-nationale-genre-et-changements-climatique-de-la-republique-centrafricaine.pdf>

Ce résumé est le résultat d'une initiative conjointe entre le ministère de l'Environnement et du Développement durable à travers la Coordination Nationale Climat et le Réseau mondial de PNA. Il a été préparé grâce au soutien financier d'Affaires mondiales Canada et reprend les éléments principaux de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques (SNGCC). La SNGCC a été élaborée par une équipe de deux consultants : Dr Valérie Kouassi Konin, consultante régionale en genre et développement et M. Boris Bemokolo, consultant national.

Citation suggérée : Ministère de l'Environnement et du Développement durable de la République centrafricaine. (2023). Résumé de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques de la République centrafricaine 2023 – 2030.

© Ministère de l'Environnement et du Développement durable de la République centrafricaine, novembre 2023



This project is undertaken with the financial support of:
Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :

Secretariat hosted by:
Secrétariat hébergé par :



Government of Ireland
International Development Programme